

[Text]

cent. Would you agree that that should be of slight benefit to the communities in the north?

Mr. Johnston: Yes, if the prices indeed drop that much. It would be of great value to the north if, on January 1, the price of everything dropped by 6.5 per cent—in other words, minus 13.5 per cent, plus 7.00 per cent.

Senator Barootes: That will not be the case exactly, because some of the inputs into that 13.5 per cent tax are not directly transferred into the price of, say, an automobile. In the case of an automobile, approximately 4 to 5 per cent of the price represents manufacturers' sales tax.

Mr. Johnston: If the price of skiddos were to drop, that would be of advantage to the north. Skiddos are certainly a necessity in our communities. They are not a luxury, since they are often the only means of transportation in any particular community.

Senator Barootes: My understanding is that the price of skiddos might drop considerably more than 4 or 5 per cent; therefore that might be of benefit to you.

You also mentioned relief for municipalities, universities, schools and hospitals. Those organizations, however, have an agreement that they have made, signed and corroborated that the GST will not cost them any more than did the old manufacturers' sales tax to that specific municipality, university, hospital or school. Therefore, of the input costs, approximately 57 per cent will be refunded to the municipality on the GST.

The Chairman: Senator Barootes, your five minutes are up. I now call on Senator Lucier.

Senator Lucier: Mr. Johnston, do you know of anyone in the Northwest Territories who honestly believes that the price of a skiddoo will, in fact, drop after the implementation of the GST?

Mr. Johnston: No, I do not.

Senator Barootes: It does not matter what they believe; it is what will happen that is important.

Senator Lucier: If, on a wild outside chance, the price of skiddos did drop, the GST would still be an unfair tax in my estimation, and I would like you to comment on the following: Ordinarily, a skiddoo is made in Quebec and sold in Quebec for one price. However, by the time it is shipped to Pelly Bay, the cost of the freight has, in fact, doubled the price of the skiddoo. Also, under the GST the freight is taxable, and therefore Canadians in the north are paying an unfair price over the price paid by other Canadians because they are paying on the freight.

Mr. Johnston: Yes, I agree. I mentioned the price of air travel. The price of air freight will probably go up at a rate equivalent to that of air fares because of the GST and, of course, there will be no relief to the people in northern communities.

[Traduction]

tre une réduction variant entre 4 et 11 p. 100. Ne conviendriez-vous pas que cela constitue un petit avantage pour les localités du Nord?

M. Johnston: Oui, si les prix baissent bel et bien d'autant. Ce serait formidable pour le nord si, dès le 1^{er} janvier, l'ensemble des prix baissait de 6,5 p. 100... soit plus 7 p. 100, moins 13,5 p. 100.

Le sénateur Barootes: Ce ne sera pas tout à fait le cas car certains des intrants, pour ce qui est de cette taxe de 13,5 p. 100, ne sont pas directement intégrés au prix d'une voiture, par exemple. En effet, dans le cas d'une automobile, environ 4 ou 5 p. 100 du prix correspond à la taxe sur les ventes des fabricants.

M. Johnston: Si le prix des motoneiges venait à baisser, ce serait avantageux pour le Nord. Une motoneige est très clairement une chose essentielle dans nos localités. Une motoneige n'est pas un luxe, étant donné qu'il s'agit souvent du seul moyen de transport dans la localité.

Le sénateur Barootes: D'après ce qu'on me dit, le prix des motoneiges pourrait baisser sensiblement, soit de 4 à 5 p. 100, ce qui pourrait être avantageux pour vous.

Vous avez également parlé d'exemptions pour les municipalités, les universités, les écoles et les hôpitaux. À ce propos, une entente est déjà intervenue avec ces différentes institutions: cette entente prévoit que la TPS ne leur coûtera pas plus que l'ancienne taxe sur les ventes des fabricants. Par conséquent, pour ce qui est des coûts des intrants, environ 57 p. 100 de la TPS seront rendus à la municipalité.

Le président: Sénateur Barootes, les cinq minutes qui vous étaient allouées sont écoulées. La parole est maintenant au sénateur Lucier.

Le sénateur Lucier: Monsieur Johnston, connaissez-vous une seule personne dans les Territoires du Nord-Ouest qui croit vraiment que le prix d'une motoneige va baisser après l'entrée en vigueur de la TPS?

M. Johnston: Non, je n'en connais pas.

Le sénateur Barootes: Peu importe ce qu'il croit. C'est ce qui va se passer qui compte.

Le sénateur Lucier: Si, par miracle, le prix des motoneiges baissait, la TPS demeurerait toujours, à mes yeux, une taxe injuste, et j'aimerais savoir ce que vous pensez de ce qui suit. De façon générale, une motoneige est construite au Québec et elle est vendue partout au Québec pour un prix donné. Cependant, s'il faut l'envoyer jusqu'à Pelly's Bay, avec le coût du transport, le prix double. D'autre part, avec la TPS, dans le cadre du régime tel qu'il a été proposé, les services de transport seront taxables. Par conséquent, les Canadiens vivant dans le Nord paieront encore plus cher que les autres Canadiens, parce qu'ils paieront en plus une taxe sur les frais de transport, déjà plus élevés.

M. Johnston: Je suis d'accord avec vous. J'ai d'ailleurs mentionné le prix des déplacements par avion. Avec l'avènement de la TPS, le prix du fret aérien connaîtra vraisemblablement une augmentation équivalente à celle des tarifs aériens, et il n'y